

Taxe d'accise—Loi

commun adéquats, mais nous savons parfaitement bien que ces services sont inadéquats dans des milliers de municipalités, où certains travailleurs sont obligés de franchir une certaine distance pour aller travailler.

Donc, l'argument présenté par le ministre des Finances, invitant le public à se servir du transport en commun ne tient pas, tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas fait davantage pour le mieux organiser. Donc, nous invitons le public à se servir d'un outil qui est absent, inexistant dans plusieurs régions. Nous trouvons ces arguments très faibles et loin de correspondre aux possibilités d'une région ou d'une société qui en a besoin.

Qu'on me répète qu'on a le courage d'appliquer une mesure impopulaire. On aurait pu, par le biais de l'impôt, décréter une certaine augmentation qui n'aurait pas été une mesure populaire mais qui serait fortement plus juste que le fait de se réduire à faire payer le prix de cette politique à une catégorie de gens en particulier. Et c'est dans cette optique que nous continuerons à demander au gouvernement de mieux comprendre les difficultés que cela va créer chez les travailleurs, et nous nous appliquerons à faire comprendre au gouvernement que nos interventions sont motivées par la demande de ces électeurs. Je suis convaincu, par ailleurs, que des électeurs du parti ministériel ont déjà manifesté leur inquiétude et invité leurs députés à travailler de façon que le ministre présente une meilleure répartition vis-à-vis de l'objectif qu'il s'est fixé. Étant donné les circonstances, nous pensons que nous faisons notre devoir, même si certains ministériels ont l'impression que nous nous amusons à retarder les débats à la Chambre. Je ne crois pas que nous retardions indûment les débats, mais nous avons cette possibilité de répéter, parce qu'il faut le répéter, que le gouvernement ne semble pas comprendre que cette mesure est injuste, discriminatoire. On ne le répétera jamais trop.

Une voix: Le député part-il pour le provincial?

M. La Salle: Et je veux personnellement que la population sache que l'opposition joue son rôle dans ce débat, et nous allons le jouer à fond ce rôle-là. Et j'invite également les députés montréalais, comme tant d'autres, à se manifester. Si on est d'accord sur le fait que l'ouvrier soit le seul à faire les frais de cette loi, qu'on le dise et qu'on s'en souviennent...

Une voix: Le député daignerait-il parler plus fort?

M. La Salle: Nous, nous ne sommes pas d'accord...

Une voix: Vous allez faire les manchettes.

M. La Salle: ... sur le fait que le gouvernement applique une telle mesure.

Il s'agirait peut-être pour les députés de prendre la parole plus souvent. Si ce sont les manchettes qui les fatiguent, ils n'auront sûrement pas les meilleures en restant silencieux comme ils le font, et en appuyant leurs ministres par un silence qui est intellectuellement malhonnête. C'est un silence que je déplore et que la population déplore. Pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, et je le répète, ce n'est pas par plaisir, je suis désolé, car je regrette d'être encore ici à la Chambre à combattre une mesure semblable, et tous mes collègues aimeraient comme tant d'autres terminer la session sur une bonne note. Nous avons cette responsabilité, nous avons des engagements, et nous ferions une faute grave si nous laissions le gouvernement passer une loi aussi mauvaise aussi facilement. Et la population nous le reprocherait. La loi va passer quand même.

Une voix: Le député part-il en vacances?

M. La Salle: Nous voulons que la population soit témoin de cette mesure discriminatoire d'un gouvernement qui fait fi des intérêts et des difficultés des travailleurs. Voilà où nous voulons en venir. Je pense que nous nous acquittons de nos responsabilités comme députés. Les députés d'en face se sont également engagés lors de la dernière campagne électorale. A cette occasion on promettait une société juste. Nous sommes encore loin de cette société juste. Examinons nos lois comme celle sur l'assurance-chômage, qui est encore plus injuste que celle que nous étudions. Qu'on se rassure, elle n'est pas adoptée celle-là. Nous avons un rôle à jouer, nous allons le jouer, et nous allons le jouer désormais sur des mesures qui font mal à la société, et on ne s'amusera pas. Je tiens à rassurer mes collègues d'en face. On ne laissera pas passer d'aussi mauvaises et injustes lois. Nous nous appliquerons dorénavant à sensibiliser la population à cette mauvaise loi et au manque de sincérité.

Une voix: C'est de la petite politique!

Une autre voix: Le député part-il ce soir? Bonnes vacances!

L'Orateur suppléant: Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil pour le reprendre à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

Des voix: Le vote.

[Français]

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, il me fait extrêmement plaisir de prendre la parole ce soir pour discuter du bill C-66 qui vise à mettre en vigueur certaines propositions budgétaires que l'honorable ministre des Finances (M. Turner) a présentées à la Chambre le 23 juin dernier, et particulièrement celles qui ont trait aux modifications sur la taxe d'accise.

Je me souviens bien, monsieur le président, que lors de son exposé budgétaire, l'honorable ministre des Finances a déclaré relativement à la taxe de 10c. proposée pour l'essence, qu'il voulait tout d'abord financer la subvention qui permettrait de maintenir un prix uniforme pour le pétrole partout au Canada, et ainsi encourager l'économie de l'énergie. J'admets que le gouvernement doive veiller à prendre certaines mesures pour essayer de trouver des fonds supplémentaires afin de subventionner le pétrole, mais de là à ce que ce soit encore une fois les gens à revenu moyen qui paient la note, il y a une marge! Et je suis en complet désaccord avec l'honorable ministre des Finances sur ce point.

Par le bill C-66, il ne fait aucun doute que le gouvernement cherche par tous les moyens possibles d'augmenter ses revenus, mais ce qui est extrêmement désolant, c'est que c'est encore particulièrement le salarié à revenu moyen qui paie la note. Quand je fais allusion à cela, je pense immédiatement à celui qui va utiliser sa voiture pour se rendre à son travail pour gagner la vie de sa famille. Pour tous ceux-là, monsieur le président, l'automobile n'est pas un luxe, mais bien une véritable nécessité.